

Initiatives ministérielles

j'aimerais pouvoir trouver au sein de ce parti un Canadien du centre du pays qui se rendrait suffisamment souvent dans l'Ouest pour se rendre compte de ce que c'est que de représenter une circonscription de cette région et de réussir tout de même à combler les besoins et aspirations de ses électeurs.

Des voix: Bravo!

M. Bill Blaikie (Winnipeg Transcona): La proposition voulant qu'on siége durant trois semaines suivies d'une semaine de relâche est dans l'air depuis longtemps. Le Comité McGrath l'a examinée. À l'époque, elle n'a pas été rejetée sur le fond. Il me semble qu'il y a de bons arguments pour et contre, et ce n'est pas de cela que je veux parler maintenant.

Je veux parler de ce que le député a réellement dit, et de certaines choses qu'il n'a pas dites. Il a parlé des gouvernements qui ont le droit de remplir leur mandat. Je suis d'accord. Les questions des députés d'opposition sont souvent ironiques, mais il y a aussi parfois des cas où les gouvernements font des choses qu'ils n'ont pas promises. Tous les gouvernements le font, et votre gouvernement l'a fait également, avec la TPS et l'Accord de libre-échange, à mon avis, du moins après 1984. Il y a des moments où l'opposition trouve que le gouvernement n'a pas dit ce qu'il ferait, et je pense qu'il est juste qu'on puisse le mentionner pendant le débat.

Le député a parlé de la période des questions. Je pense que la période des questions s'est beaucoup détériorée depuis mon arrivée à la Chambre. Je me souviens de mes débuts. Le Président Jérôme était au fauteuil. Les députés étaient interrompus lorsqu'ils avaient de longs préambules; leur question supplémentaire ne leur était pas accordée. Je pense que la détérioration de la période des questions est partiellement attribuable à un manque de discipline que la Présidence n'ose pas imposer à la Chambre. C'est dû également à la télévision, qui demande des prises de son de 15 à 30 secondes au moins, ce qui n'était pas nécessaire auparavant. Nous nous sommes soumis aux exigences de ce moyen de communication, et nous devrions peut-être y repenser.

Le député a parlé des comités. Il sait que lorsque le Comité McGrath a examiné cette question, il a envisagé un processus par lequel le principe et la matière des projets de loi seraient étudiés préalablement. La réforme qu'il défend actuellement ne propose rien de tel. C'est l'une des raisons qui nous amène à la critiquer.

Finalement, sur toute la question de l'efficacité, je pense qu'on pourrait améliorer l'efficacité du système si les processus proposés prenaient une nouvelle signification, s'ils devenaient plus efficaces. Cette réforme n'entraîne pas une plus grande efficacité. Vous n'avez pas fait en sorte que la participation des députés d'opposition prenne plus de sens et ait plus d'influence, dans le cadre de cette nouvelle efficacité. C'est en ce sens que vous avez échoué.

Je me demande si le député pourrait me dire pourquoi il n'a pas mentionné, dans sa défense, les quatre aspects de cette réforme—ou déforme, comme nous l'avons surnommée—qui vont carrément à l'encontre des recommandations du Comité McGrath, dont il était membre. Il y a d'abord la réintroduction de secrétaires parlementaires au sein des comités permanents.

Le président suppléant (M. DeBlois): La période des questions et des commentaires est maintenant terminée. Y a-t-il consentement unanime pour permettre au député de poursuivre?

Des voix: D'accord.

M. Blaikie: Il y a une disposition qui limiterait le nombre de pièces réservées aux comités chargés d'étudier ces secteurs, et aussi sûr que je vous parle présentement, cette disposition ne permettra pas à tous les comités de siéger quand ils en manifesteront le désir. Elle leur enlèvera le pouvoir de prendre des initiatives que le Comité McGrath avait recommandé de leur accorder. Par conséquent, un problème se pose en ce qui concerne le pouvoir que cette réforme conférerait au gouvernement de décider du renvoi d'une question à un comité législatif ou permanent. C'est aussi, sur ce chapitre, une érosion des réformes proposées par le Comité McGrath. Enfin, en donnant aux whips, en matière de substitution, davantage de pouvoirs qu'ils n'en détiennent actuellement, on va également à l'encontre de l'esprit du rapport McGrath qui a proposé plutôt de leur retirer une partie de leurs pouvoirs pour les remettre aux simples députés. Les whips détiennent déjà trop de pouvoirs dans cette enceinte. Ils sont de véritables dictateurs. Ce qu'a proposé essentiellement le rapport McGrath, c'est de donner plus de pouvoirs aux simples députés et aux comités, et c'est justement ce que la présente réforme ne fait pas. Pire, elle va exactement dans le sens opposé.

J'aurais bien aimé entendre le député me dire ce qu'il en pense, et je sais que je ne suis pas juste envers lui car je ne lui ai pas donné le temps de le faire, mais il a fait partie du Comité McGrath et il aurait été intéressant de l'entendre nous expliquer comment il justifie pareils change-